

# CHAMPIONNAT NATIONAL

## UgseL

## GOLF



(5) 6 et 7 mai  
2025



# Renseignements généraux

## CONTACT et ACCUEIL

Comité Ugsel 49 – [secretariat@ugsel49.com](mailto:secretariat@ugsel49.com)

Organisation : Fabien FERRAND – 06 52 65 50 67 – [fabien.ferrand@providencecholet.com](mailto:fabien.ferrand@providencecholet.com)

François LARUE - 06 70 03 95 34 – [francois.larue@laprovidencecholet.com](mailto:francois.larue@laprovidencecholet.com)

Professeurs d'EPS de la Providence Cholet

Lieu de l'accueil : salle de sport du lycée La Providence – [33 avenue Gustave Ferré – 49300 CHOLET](#) de ??h à ??

## LIEU DE COMPÉTITION, PLAN D'ACCÈS, NAVETTE

Accès à La Providence (accueil et restauration soir) : bus ligne 1 arrêt **Béthenod**

- Par le train : gare Saint-Laud Angers (TGV) puis gare de Cholet (TER). Possibilité de navette, à préciser sur le questionnaire
- Par avion : aéroport de Nantes Atlantique à 71 km (50 min). Possibilité de navette spécifique (20€/ pers/trajet), à préciser sur le questionnaire.
- Par voiture ou minibus : parking à l'intérieur du lycée.

Lieu de compétition : [golf de Cholet – allée du Chêne Landry – 49300 CHOLET](#)



Navettes : des navettes seront mises en place depuis l'hôtel pour se rendre sur le lieu de compétition le matin et pour le retour le soir. A indiquer sur le questionnaire. Frais à charge de l'équipe.

## HÉBERGEMENT et RESTAURATION

Hôtel formule 1 Cholet – [boulevard de Belgique – 49300 CHOLET](#)

Restauration :

Lundi 5 mai SOIR et mardi 6 mai SOIR au lycée La Providence

Mardi 6 mai MIDI et mercredi 7 mai MIDI au restaurant du golf

Petits déjeuners à l'hôtel F1

Les frais de restauration sont inclus dans le pack. Il est obligatoire pour tous les participants. Il comprend 4 repas.

Pas de remboursement en cas de désistement. Réservation sur le questionnaire de participation.

## **DROIT D'ENGAGEMENT et PRIME KM**

Le droit d'engagement est de 14€ par compétiteur

Une prime kilométrique est versée par l'intermédiaire du comité Ugsel auquel l'établissement est rattaché. Elle est calculée en fonction du nombre de participants et de la distance (trajet aller-retour, référence dicoroute)

## **PASTORALE**

Un temps pastoral sera partagé lors du championnat

## **RESPONSABILITÉ**

Les accompagnateurs (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que le chef d'établissement sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et tous dégâts que ces derniers pourraient causer au cours de leur séjour, que ce soit dans les hébergements, le centre de restauration ou le lieu de compétition.

L'Ugsel 30 décline toute responsabilité en cas de vol. Chacun doit être responsable de ses effets et savoir les surveiller ou les faire surveiller.

## **DROIT À L'IMAGE**

Des photos seront prises lors de la compétition :

Si l'un des participants ne souhaite pas apparaître sur celles-ci, merci d'en informer l'organisation par courriel

# Renseignements techniques et sportifs

## RÈGLEMENTS, COMMISSION DISCIPLINAIRE et LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Se référer aux Règlements généraux et spécifiques 2024-2025 parus sur le site de l'Ugsel nationale

## REPRÉSENTANTS

CTN : Olivier GIRAUD

Ugsel nationale : Béatrice DEL FRARI

FFGolf : Bernard MARTIN

## LICENCES

La licence Ugsel avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet

Point de vigilance sur l'article 9 des règlements généraux concernant la licence encadrant

*La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié UGSEL, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel.*

## USPORT

Les enseignants devront obligatoirement :

- Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.
- Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le 2 mai. Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.

Pour les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport. Sans justificatif, les modifications seront acceptées sous réserve d'acquiescement des frais administratifs, à savoir 5 euros par élève et par changement (nouveau 24-25 cf article 15 des RG).

## QUESTIONNAIRE PARTICIPATION et CONFIRMATION D'ENGAGEMENT

Il doit être envoyé pour le **lundi 14 avril 2025** au plus tard à [fabien.ferrand@providencecholet.com](mailto:fabien.ferrand@providencecholet.com). Le règlement virement doit parvenir à l'organisateur au plus tard le **vendredi 18 avril 2025**

La confirmation d'engagement avec les index et les numéros de licences FFG doit être adressée à

Olivier Giraud : [o.giraud@ejm.net](mailto:o.giraud@ejm.net) - tel 0672813037 et

Béatrice Del Frari : [b-del-frari@ugsel.org](mailto:b-del-frari@ugsel.org) - tel 0681049239.

L'ensemble de ces documents doit être envoyé impérativement avant le **18 avril 2025**.

## TENUE et MATERIEL

CADETS, CHARIOTS ELECTRIQUES, TELEPHONES PORTABLES, interdits

INSTRUMENTS DE MESURE (visée laser, montre GPS...) autorisés en catégorie élite uniquement.

Chaque équipe doit prévoir son matériel, club, balles, tees, relève pitch. Des chariots seront à disposition pour ceux qui n'ont pas la possibilité d'en apporter. Des seaux de balles seront à disposition pour l'échauffement avant chaque tour.

Le polo de l'établissement ou au moins des polos de même couleur sont obligatoires. Les pantalons de couleur uniforme sont conseillés

## JEUNES OFFICIELS

Responsable : Pascal OLIVIER

Pour la validation : un jeune officiel pourra accéder à la validation NIVEAU NATIONAL à condition d'avoir au préalable validé un QCM sur les règles essentielles du golf ainsi que sur l'étiquette par le responsable des JO (parties suivies sur 18 trous). A condition d'en avoir fait la demande au préalable (lors de l'inscription)

## PREMIERS SECOURS

Chaque équipe doit se sentir concernée par les gestes de premiers secours et est invitée à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes.

En cas de nécessité, les urgences seront assurées par les services locaux.

## CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive.

# PROGRAMME GÉNÉRAL

## Lundi 5 mai 2025 – ACCUEIL

<b>16h00 – 18h00</b>	Accueil salle des sports du lycée La Providence
<b>19h00</b>	Réunion technique au lycée La Providence
<b>19h30</b>	Repas lieu

## Mardi 6 mai 2025 – Championnat ELITE et PROMO

<b>7h15</b>	Départ de l'hôtel
<b>7h30</b>	Réunion de JO et échauffement ELITE
<b>8h30</b>	Départ compétition ELITE et échauffement PROMO
<b>9h30</b>	Départ compétition PROMO
<b>11h30</b>	Repas ELITE
<b>12h30</b>	Repas PROMO
<b>15h00</b>	Départ compétition ELITE et PROMO
<b>17h30</b>	Fin de la 1 <sup>re</sup> journée de compétition
<b>19h00</b>	Apéritif des régions au lycée et repas lycée de la Providence
<b>20h00</b>	Possibilité de faire foot ou badminton dans la salle de sport

## Mercredi 7 mai 2025 – Championnat ELITE et PROMO phase finale

<b>8h00</b>	Départ de l'hôtel
<b>8h15</b>	Réunion de JO et échauffement général
<b>9h00</b>	Départ compétition ELITE et PROMO
<b>11h30</b>	Repas
<b>13h00</b>	Départ compétition ELITE et PROMO
<b>16h00</b>	Palmarès et podium



**Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'évolution de la compétition.**



Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac, et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux évènements d'ouverture culturelle éventuels.

**Le jeune s'engage** à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

**L'adulte est responsable** du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect et des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son chef d'établissement.

**L'organisateur s'engage** à tout mettre en oeuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.



**La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.**